

19 OCTOBRE 2018

DIRECTIVE

Règles de pénalités en prolongation

La présente directive repose sur la traduction des règles de jeu de l'IIHF 2018/2022 et a été adoptée par le Comité directeur le 19 octobre 2018. Elle modifie les points 7 et 8. du règlement des activités sportives et s'applique à l'ensemble des matches dès sa publication.

Pénalités pendant la prolongation (point 7 de l'annexe AS-16 « prolongation » du règlement des activités sportives)

Les dispositions du point 7 ne sont pas modifiées mais des précisions sont apportées dans le tableau ci-dessous.

Une équipe ne peut jamais avoir moins de 3 joueurs de champ sur la glace. Cela signifie qu'un quatrième ou cinquième joueur est ajouté à l'équipe adverse si des pénalités sont infligées.

Si une équipe encourt une pénalité durant la prolongation, les équipes joueront à 4 contre 3.

Les pénalités coïncidentes en prolongation n'affectent pas les forces en présence sur la glace.

Si les deux équipes sont sanctionnées en même temps pendant la prolongation d'une pénalité mineure, majeure ou de match, le jeu se déroule dans les conditions habituelles avec substitution immédiate.

Si une équipe est pénalisée et qu'il en résulte un double avantage numérique sur la glace, l'équipe fautive jouera à trois joueurs de champ et l'équipe adverse sera autorisée à jouer avec un cinquième joueur de champ. Au premier arrêt de jeu suivant la fin du double avantage numérique, les forces en présence sur la glace seront réajustées à 4 contre 3 ou 3 contre 3.

PENALITÉS INFLIGÉES EN PROLONGATION			
Temps en prolong.	Equipe A	Equipe B	NOMBRE DE JOUEURS SUR LA GLACE
00:30	A23 – 2'		A3 – B4
01:00		B17 – 2'	A3 – B3
01:30	A7 – 2'		A3 – B4

Une fois que l'équipe A a reçu sa deuxième pénalité mineure, l'équipe A doit jouer à trois (3) et l'équipe B doit ajouter un joueur pour jouer à quatre (4).
 Si la pénalité de A23 se termine, les équipes joueront à quatre (4) contre quatre (4) jusqu'au prochain arrêt de jeu. À ce moment-là, le nombre de joueurs sera ajusté à trois (3) contre trois (3).
 Cependant, s'il y a un arrêt de jeu après l'expiration de la pénalité de B17 (et avant l'expiration de A7), le jeu reprendra à quatre (4) contre trois (3).
 S'il n'y a pas d'arrêt dans le jeu jusqu'à ce que les deux équipes soient revenues à cinq joueurs chacune, à l'arrêt de jeu suivant, le nombre de joueurs sur la glace sera ramené à trois (3) contre trois (3).

En cas de pénalités non terminées à la fin du temps réglementaire, les dispositions suivantes doivent être appliquées (point 8 de l'annexe AS-16 « prolongation » du règlement des activités sportives)

Les dispositions du point 8 de l'annexe AS-16 « prolongation » du règlement des activités sportives) sont modifiées et remplacées par les dispositions suivantes :

PENALITÉS EN COURS AU DÉBUT DE LA PROLONGATION				
Situation	Temps au 3 ^{ème} tiers temps	Equipe A	Equipe B	Opérations
1	19:10	A5 – 2'	B17 – 2'	<p>Les pénalités de A5 et B17 sont retirées du tableau d'affichage à la fin de la troisième période et les équipes commencent la prolongation en jouant à 3 contre 3.</p> <p>Les joueurs A5 et B17 ne sont pas autorisés à sortir de prison avant le premier arrêt de jeu suivant l'expiration de leurs pénalités.</p>
2	19:10	A5 – 2'	B17 – 2'	<p>Les équipes commencent la période de prolongation en jouant à 3 (équipe A) contre 4 (équipe B).</p> <p>Les pénalités de A5 et B17 sont retirées du tableau d'affichage à la fin de la troisième période.</p>
	19:50	A7 – 2'		<p>Les joueurs A5 et B17 ne sont pas autorisés à sortir de prison avant le premier arrêt de jeu suivant l'expiration de leurs pénalités.</p>
3	19:10	A5 – 2'		<p>Les équipes commencent la période de prolongation en jouant à 3 (équipe A) contre 4 (équipe B).</p> <p>À l'expiration normale des pénalités, les joueurs pénalisés peuvent retourner au jeu.</p>
	19:25		B17 – 2'	<p>Sans arrêt de jeu, il est possible que le nombre de joueurs sur la glace atteigne 5 contre 5. Cependant le nombre de joueurs sur la glace est ajusté à l'arrêt de jeu suivant.</p>
	19:40	A7 – 2'		
4	19:10	A5 – 2'	B17 – 2'	<p>Les équipes commencent la prolongation en jouant à 3 contre 3.</p> <p>Les pénalités de A5 et B17 sont retirées du tableau d'affichage à la fin de la troisième période.</p>
	19:30	A7 – 2'		<p>En cas d'arrêt de jeu suivant l'expiration des pénalités de A5 et B17, ceux-ci sont autorisés à sortir de prison.</p>
	19:40		B36 – 2'	<p>A l'expiration des pénalités de A7 et B36, le nombre de joueurs sur la glace peut atteindre 4 contre 4. Le nombre de joueurs sur la glace est réajusté au prochain arrêt de jeu.</p>

Situation	Temps au 3ème tiers temps	Equipe A	Equipe B	Opérations
5	19:10	A5 – 2'	B17 -2'	Les équipes commencent la période de prolongation en jouant à 3 contre 3.
	19:20			A l'expiration normale des pénalités, les joueurs pénalisés retournent sur la glace.
	19:30	A7 – 2'	B36 – 2'	Sans arrêt de jeu, il est possible que le nombre de joueurs sur la glace atteigne 5 contre 5.
	19:40			Cependant, le nombre de joueurs sur la glace est réajusté au prochain arrêt de jeu à quatre (4) contre trois (3) ou trois (3) contre trois (3), selon la situation à l'arrêt du jeu.

Nota : des dispositions spécifiques en matière de prolongation peuvent être apportées pour certains championnats. Ces dispositions sont inscrites dans les annexes relatives aux organisations des différents championnats.